

Communiqué de presse

La Banque des Territoires s'engage aux côtés du Syctom pour soutenir le développement des projets de valorisation et de traitement des déchets en Île-de-France

Paris, le 20 novembre 2019

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités 2019, la Banque des Territoires et le Syctom ont signé une convention de partenariat pour la période 2020-2022, afin d'identifier les projets du Syctom éligibles aux conditions d'intervention de la Banque des Territoires, en ingénierie, en investissement et en financement sur fonds d'épargne.

Avec un traitement annuel de près de 2,4 millions de tonnes de déchets, le Syctom est le premier opérateur public de traitement et de valorisation de déchets en Europe. Il intervient auprès de 6 millions de franciliens de 85 communes. Pour assurer sa mission, il dispose de 10 centres de traitement performants installés au cœur de la zone dense de l'agglomération parisienne, au plus près des lieux de vie et de production des déchets. Il mène un programme de modernisation et d'amélioration continue pour des équipements à la pointe de l'innovation et de l'intégration environnementale et urbaine.

Fort de ce rôle majeur, le Syctom et la Banque des Territoires souhaitent initier une démarche de partenariat autour de 4 objectifs.

En vue de promouvoir des territoires plus attractifs, le Syctom et la Banque des Territoires engagent une étude de solutions de financements spécifiques pour la modernisation des équipements de traitement et de valorisation du Syctom.

En complément de la mise en place de financements via des prêts de long-terme, la Banque des Territoires peut intervenir en tant qu'investisseur grâce à une palette d'outils diversifiée (SEM, SEMOP, délégation de service public, etc.) pour répondre aux besoins des projets. Son intervention a pour objectif d'exercer un effet d'entraînement sur l'initiative publique et privée, avec la volonté d'économiser les fonds des collectivités publiques et d'avoir un effet catalyseur sur les engagements des acteurs privés.

Pour le développement de territoires plus solidaires, le Syctom et la Banque des Territoires se mobilisent pour accompagner et investir auprès des acteurs franciliens de l'économie circulaire en investissant en fonds propres dans ces structures.

Le développement d'un écosystème d'acteurs autour du réemploi et du recyclage doit permettre de mieux maîtriser le volume des déchets traités et d'améliorer le cycle de vie des matériaux. L'intensification du recyclage des déchets doit également permettre de limiter le gaspillage des ressources et en faire un nouveau levier de croissance économique pour le territoire francilien.

En appui de territoires plus durables, le Syctom et la Banque des Territoires s'engagent à développer des partenariats autour du développement de capacités de production d'ENR à partir des installations du Syctom et des actions visant à améliorer l'empreinte écologique de la logistique associée aux déchets.

En vue de rendre les territoires plus connectés, le Syctom et la Banque des Territoires souhaitent développer conjointement le potentiel de nouveaux services et de nouvelles solutions auprès des collectivités partenaires

du Syctom en matière de gestion et le traitement des données liées à la collecte et au traitement des déchets. Cette démarche sera conduite dans un délai de deux ans en s'appuyant sur l'écosystème francilien des start-ups.

Pour Marianne Louradour, directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires : « *Au travers de cette convention de partenariat, la Banque des Territoires propose un accompagnement complet à un acteur majeur de l'écosystème francilien. Le traitement et la valorisation des déchets est un sujet qui touche chaque francilien au quotidien et sur presque tous les territoires de l'Ile-de-France. La Banque des Territoires accompagnera le Syctom pour identifier et développer de nouvelles solutions afin de répondre aux défis d'une ville plus durable.* »

Pour Jacques Gautier, président du Syctom : « *Nous sommes fiers de signer aujourd'hui ce partenariat avec la Banque des Territoires, partenaire reconnu par les collectivités dans l'accompagnement des projets de développement territorial.* »

A propos du Syctom

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est le premier opérateur public européen de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Il traite et valorise chaque année près de 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers produites par 6 millions d'habitants de 85 communes, dont Paris, sur cinq départements franciliens, soit 10% du traitement des déchets ménagers en France.

www.syctom-paris.fr |  @LeSyctom

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Syctom

Sylvie Mariaud - mariaud@syctom-paris.fr - 01 40 13 40 84 / 06 21 60 03 82

Banque des Territoires Ile-de-France – Groupe Caisse des Dépôts

Christiane Corand : christiane.corand@caissedesdepots.fr – 01 49 55 68 82 / 06 07 44 58 54

 @BdT_IDF